

CONSEIL METROPOLITAIN
SEANCE DU JEUDI 30 MAI 2024
LISTE DES DELIBERATIONS

Publiée et affichée en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil Métropolitain a pris les délibérations suivantes :

Mme Fanny PICARD est désignée secrétaire de séance

- | | | |
|-------------------|-----|---|
| M. GROUARD | n°1 | Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal du conseil métropolitain du 18 avril 2024.

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| M. GROUARD | n°2 | Vie institutionnelle - Compte-rendu des décisions prises et des marchés passés par le Président sur délégation du conseil.

LE CONSEIL METROPOLITAIN PREND ACTE |
| M. GROUARD | n°3 | Vie institutionnelle - Compte-rendu des délibérations prises par le bureau métropolitain du 18 avril 2024.

LE CONSEIL METROPOLITAIN PREND ACTE |
| M. DUMAS | n°4 | Santé - Voeu pour le maintien du financement par l'Etat du dispositif Asalée.

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| M. CHAPUIS | n°5 | Cohésion sociale - Approbation du Contrat de Ville « engagements quartiers 2030 » 2024/2030.

ADOPTE A L'UNANIMITE |

- M. CHAPUIS** n°6 Prévention Spécialisée - Approbation d'une convention de partenariat à passer avec les bailleurs sociaux dans le cadre de chantiers éducatifs pour l'année 2024.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- M. ROY** n°7 Transports et déplacements - Convention de délégation de service public pour l'exploitation des services à la mobilité passée avec la société Keolis Métropole Orléans - Révision des tarifs à compter du 1er juillet 2024 – Approbation.
- ADOPTÉ AVEC 11 ABSTENTIONS, 44 VOIX POUR ET 23 VOIX CONTRE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE JEAN-CHRISTOPHE CLOZIER, BRUNO LACROIX, CHARLES-ERIC LEMAIGNEN, ISABELLE RASTOUL
- M. ROY** n°8 Transports et déplacements - Convention de délégation de service public pour l'exploitation des services à la mobilité passée avec la société Keolis Métropole Orléans - Approbation d'un avenant n° 6.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE JEAN-CHRISTOPHE CLOZIER, BRUNO LACROIX, CHARLES-ERIC LEMAIGNEN, ISABELLE RASTOUL
- M. ROY** n°9 Transports et déplacements – Observatoire régional des transports (ORT) – Reconduction de la convention-cadre de partenariat à passer avec l'Etat - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- M. FROMENTIN** n°10 Assainissement collectif - Convention pour l'exploitation et le raccordement du réseau d'assainissement du hameau des Muids à la station d'épuration de Cléry-Saint-André et portant diverses dispositions concernant la perception de la redevance d'assainissement à passer avec la communauté de communes des Terres du Val de Loire et Véolia Eau – Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- M. LEMAIGNEN** n°11 Relations humaines - Action sociale pour le personnel - Renouvellement de la convention de partenariat avec le Comité d'Œuvres Sociales - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE VERONIQUE DESNOUES, ISABELLE RASTOUL

- M. LEMAIGNEN** n°12 Relations humaines - Convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes à passer avec le Centre de Gestion du Loiret (CDG 45) - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN, THIBAUT CLOSSET, VERONIQUE DESNOUES, FRANCOISE GRIVOTET, MARIE-PHILIPPE LUBET, ISABELLE RASTOUL
- M. VALLIES** n°13 Aménagement - Société d'Economie Mixte pour le Développement Orléanais (SEMDO) - Modification des statuts - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- M. VALLIES** n°14 Action foncière - Commune d'Orléans - Rénovation urbaine - Quartier de l'Argonne - Déclassement d'emprises après désaffectation du domaine public - Cession de deux parcelles à la S.O.R.G.E.M. concessionnaire de l'opération d'aménagement "ANRU 2 Argonne".
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- Mme CORNAIRE** n°15 Habitat-logement – Amélioration du parc bâti immobilier – Opération Programmée de l'Amélioration de l'habitat en Renouvellement Urbain (OPAH-RU) des Carmes – Prolongation de 1 an - Approbation d'un avenant n° 2 à la convention partenariale à passer avec l'Anah et la Commune d'Orléans.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- M. MONTILLOT** n°16 Développement numérique et ville intelligente - Approbation d'un avenant n° 1 à l'accord de consortium relatif au Climate Data Hub, coopérative des données climatiques en région Centre-Val de Loire.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
- M. MONTILLOT** n°17 Développement numérique et ville intelligente - Usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques - Approbation d'un avenant n°1 à la convention passée avec Enedis et Orange.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

- M. MONTILLOT** n°18 Développement numérique et ville intelligente - Usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques - Approbation d'un avenant n°1 à la convention passée avec Enedis et Nexloop.
- ADOpte A L'UNANIMITE
- M. MONTILLOT** n°19 Développement numérique et ville intelligente - Usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques - Approbation d'un avenant n°1 à la convention avec Enedis et Xp Fibre.
- ADOpte A L'UNANIMITE
- M. MILLIAT** n°20 Développement commercial - Commune d'Orléans - Contrat de Revitalisation Artisanale et Commerciale de la Bolière passé avec la SEMDO - Approbation d'un avenant n° 3.
- ADOpte A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE BEATRICE BARRUEL, LAURENT BAUDE, CAROLE CANETTE, CHRISTOPHE CHAILLOU, THIBAUT CLOSSET, LAURENCE CORNAIRE, FRANCK FRADIN, BRIGITTE JALLET, BRUNO LACROIX, PASCAL LAVAL, MICHEL LECLERCQ, FLORENT MONTILLOT, ROMAIN ROY, ROMAIN SOULAS, PASCAL TEBIBEL, ALAIN TOUCHARD
- M. BAUDE** n°21 Agriculture urbaine et périurbaine - Soutien à un évènement - Approbation d'une convention de partenariat à passer avec l'association "Open Agrifood Orléans" - Attribution d'une subvention.
- ADOpte A L'UNANIMITE
- M. TOUCHARD** n°22 Espace public - Commune de Saint-Cyr-en-Val – Entretien des espaces verts au niveau de cinq giratoires - Convention à passer avec le Département du Loiret et la ville de Saint-Cyr-en-Val - Approbation
- ADOpte A L'UNANIMITE